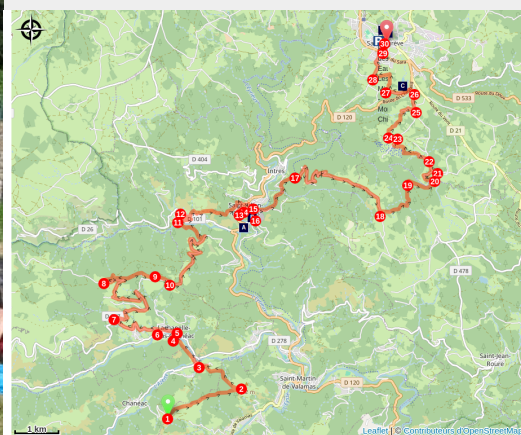


Tour de Pays VTT Ardèche Hautes Vallées (étape 5) : de Chanéac à Saint-Agrève

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Plan d'eau à Lachapelle-sous-Chanéac@ (ccve)



Cette dernière étape reste assez sportive avec ses 33 km et 1123 m D+. Elle se compose de courts passages techniques et caillouteux sur des chemins variés et sur de petites routes de campagne.

Cette étape vous invite à un voyage intimiste, au fil de vallées secrètes et de crêtes aériennes où la nature règne en maître. Le chemin dévoile peu à peu des paysages préservés et silencieux. Vous traverserez les villages de Lachapelle-sous-Chanéac et de Saint-Julien-d'Intres, haltes discrètes au cœur du relief, avant une lente remontée vers les grands espaces du plateau de Saint-Agrève.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h

Longueur : 33.3 km

Dénivelé positif : 1132 m

Difficulté : Niveau orange - Assez difficile

Type : Étape

Thèmes : Au fil de l'eau, Historique, Vue exceptionnelle

Itinéraire

Départ : Chanéac

Arrivée : Saint-Agrève

Balisage : Itinéraire VTT

Communes : 1. Chanéac

2. Saint-Martin-de-Valamas

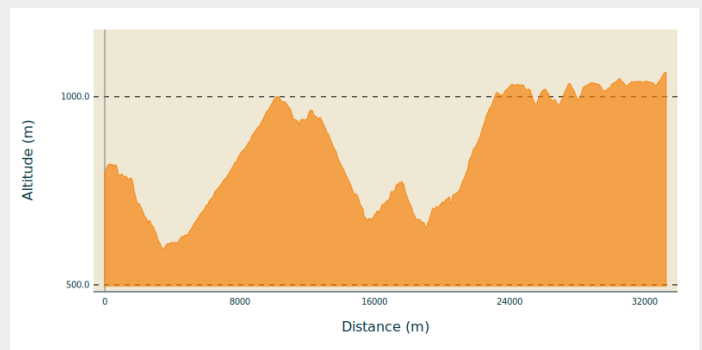
3. Lachapelle-sous-Chanéac

4. Saint-Julien-d'Intres

5. Saint-Jean-Roure

6. Saint-Agrève

Profil altimétrique



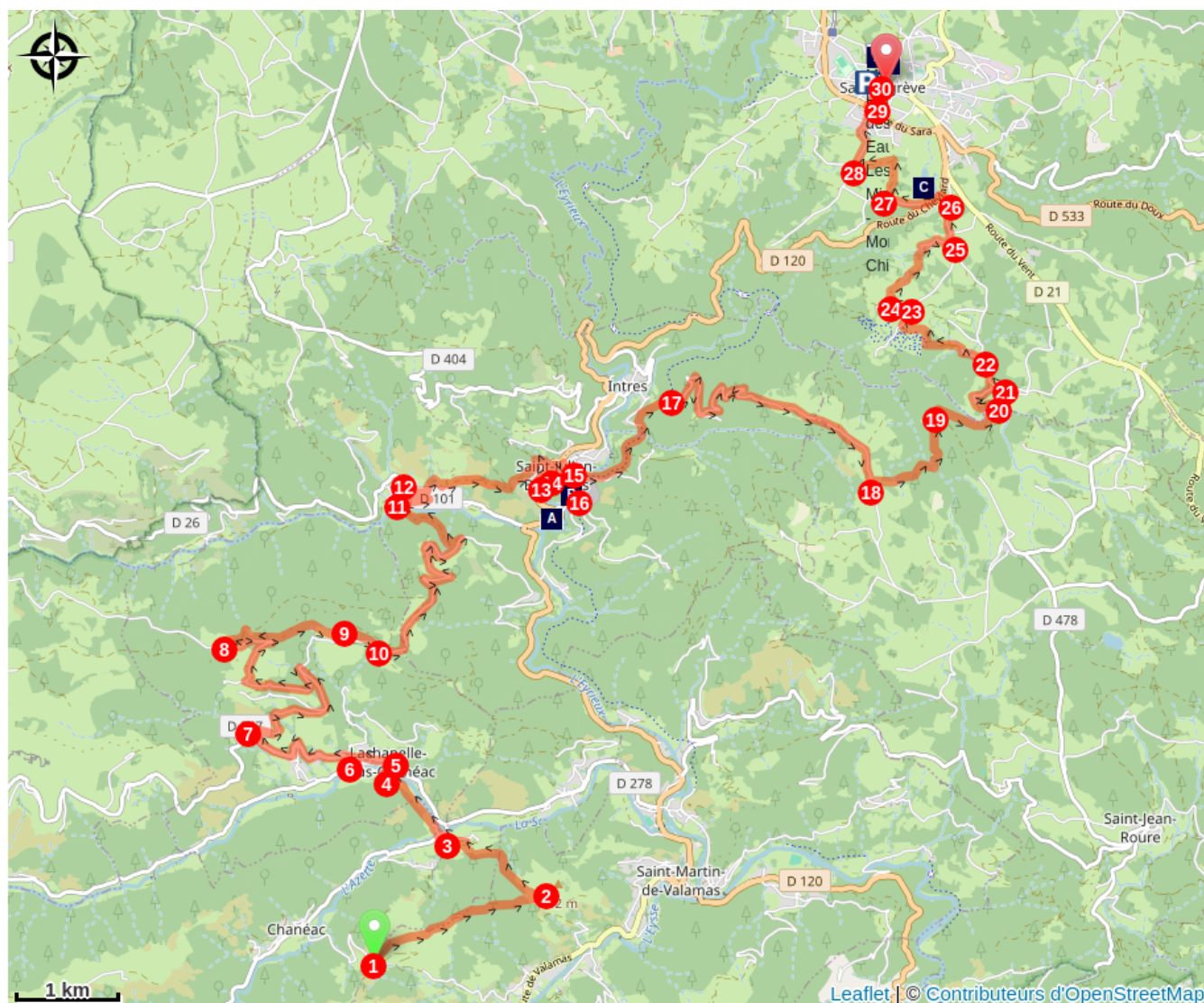
Altitude min 595 m Altitude max 1064 m

Au départ de Chanéac, remonter la petite route que vous avez descendu la veille pour retrouver les crêtes panoramiques.

1. Au niveau du carrefour des pistes sur les crêtes, ouvrir le portail et suivre le chemin de crêtes.
2. Après une descente technique rejoindre une croix blanche et tourner à gauche par le chemin qui descend jusqu'au Pont des Lièvres.
3. A la route D 378 aller en face, passer les maisons et poursuivre par une piste jusqu'au village de Lachapelle-sous-Chanéac. Longer la rivière Saliousse jusqu'au plan d'eau de Lachapelle-sous-Chanéac.
4. Prendre à droite le pont et rejoindre le centre du village, puis passer devant l'église.
5. Aller à gauche par la route D 278 la suivre jusqu'au prochain carrefour de routes.
6. Prendre direction de Saint-Clément par la D247. Monter cette petite route jusqu'au carrefour de Fiagoux et Pailhès.
7. Quitter la route de Saint-Clément pour prendre une petite route à droite direction Pailhès. La route s'élève en douceur pour rejoindre les crêtes à plus de 1000 m d'altitude.
8. Quitter la route et prendre la piste à droite et descendre jusqu'à la 1ère maison de Fiagoux.
9. Ne pas rejoindre la route, monter à gauche le sentier qui ressort plus loin sur la petite route.
10. Aller à gauche et suivre cette petite route qui va descendre. Après les maisons Signe Bernard quitter la route et descendre par une piste à gauche.
11. Traverser le petit pont de Chambonnet-Haut. Aller à droite pour rejoindre la D101. Monter cette route à gauche et traverser les maisons du Chambonnet-Haut.
12. A la sortie du Chambonnet monter à droite et suivre ensuite le chemin qui va rejoindre Saint-Julien-d'Intres.
13. Dans Saint-Julien-d'Intres récupérer la route D120 et aller à gauche.
14. Quelques mètres après descendre la petite rue à droite passant sous l'église. Suivre la rue et rejoindre le petit pont de l'Eyrieux.
15. Monter le chemin après le pont en pierre et retrouver La Dolce Via.

16. Aller à gauche par cette ancienne voie ferrée et rejoindre le viaduc de Chapignac. Poursuivre 400 m par La Dolce Via jusqu'au carrefour avec une petite route montant à Poux.
 17. Monter par cette petite route jusqu'à Chaillans.
 18. Aux maisons de Chaillans quitter la route et prendre entre les maisons à gauche par le chemin.
 19. Au carrefour avec la piste aller à gauche et descendre une autre piste qui va rejoindre le Pont du Truchet.
 20. Au Pont du Truchet suivre le GR 420A  et monter pour rejoindre une petite route.
 21. Au carrefour avec la route descendre à gauche la route.
 22. A la maison La Marette descendre la petite route à gauche jusqu'aux maisons La Roche.
 23. Aux maisons La Roche aller à gauche sur 150 m par la petite route.
 24. Au prochain carrefour aller à droite par la piste (GR .
 25. Après Riaillac, tourner à gauche par la route et aller tout droit sur 400 m.
 26. Descendre ensuite à gauche par le chemin en direction du lac de Véron. Sur la route D120, prendre à gauche, puis tout de suite à droite par la petite route direction Le Fay, Reyrac.
 27. Quitter la petite route et aller à droite. Suivre sur 400 m la piste et tourner à gauche sur l'autre piste qui retrouve une petite route.
 28. Aller ensuite à droite et rejoindre la D120a.
 29. Attention à la traversée ! Aller en face et remonter la rue Jacques Dondoux pour rejoindre la Place de Verdun.
 30. Aller à droite, remonter la rue du Dr Tourasse et rejoindre le parking du départ.
- Bravo ! Vous venez d'accomplir le Tour de Pays Ardèche Hautes Vallées !**

Sur votre route...



-  Les ruines du château (A)
-  Lac de Veron (C)
- Les Mires - Mont Chiniac (E)

-  La carrière de basalte (B)
-  Table d'orientation (D)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Ne pas se garer sur la Place Félicie d'Asseyne, le **lundi étant un jour de marché**.

Stationner sur la **Place des Cévennes**, autorisé pour un stationnement sur plusieurs jours.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking Place des Cévennes, Saint-Agrève

Source

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

<https://www.destination-parc-monts-ardeche.fr>

Sur votre route...



Les ruines du château (A)

En surplomb du village, les restes du château de Saint-Julien-Boutières, jadis Châteauneuf-en-Boutières, dominant toujours la vallée de l'Eyrieux. Les ruines sont accompagnées, depuis 1945, d'une vierge, érigée car le village fut épargné lors des bombardements de 1944 qui frappèrent durement le Cheylard et Saint-Agrève. S'il ne reste plus grand-chose de l'imposant château médiéval hormis quelques pans de murs, le site offre une très belle vue sur la vallée et la carrière de basalte juste en face. Vous pouvez y accéder facilement en 5 min depuis le village en prenant garde en longeant la route.

Attribution : M.Genot



La carrière de basalte (B)

Impossible de la manquer dans le paysage, la carrière de Saint-Julien-Boutières, toujours en activité, extrait chaque année entre 60 000 et 80 000 tonnes d'orgues basaltiques. Ces orgues proviennent d'une ancienne cheminée volcanique dégagée par l'érosion, appelée neck, et d'un dyke (fissure injectée de lave) qui rejoint, ici, la cheminée.

Il est probable que la création du chemin de fer du Vivarais soit à l'origine de l'ouverture de l'exploitation, les travaux de construction exigeant de grands volumes de ballast.

Aujourd'hui le site, baptisé Basaltes de l'Ardèche, est exploité par la carrière des chênes, filiale d'Eiffage route, et produit différents types de matériaux concassés et calibrés, principalement à destination du BTP. Les carrières sont indispensables pour la compréhension des paysages ; ils sont de véritables livres ouverts pour les géologues. La carrière organise parfois des visites guidées, principalement à destination des locaux et des enfants de la vallée.

Attribution : admin



Lac de Veron (C)

Le lac du Véron et les tourbières, où séjournent de nombreux oiseaux, ajoute un charme considérable à ce paysage haut en couleurs et en altitude, propice au tourisme vert.

Attribution : ccve



Table d'orientation (D)

Le Mont Chiniac avec sa table d'orientation est un belvédère remarquable sur la montagne ardéchoise et les Alpes. La ville haute est une agglomération née de son château construit au XIIème siècle qui occupait le sommet du mont. Il reste un pan de mur reliant les vestiges de deux tours. L'ancienne ville, qui était close à cette époque, était entourée d'un rempart, dont certaines parties sont encore visibles au sud et à l'est, et possédait quatre portes d'entrée.

Attribution : ccve



Les Mires - Mont Chiniac (E)

Mires d'observation de la ligne de Partage des Eaux avec vue sur les Sucs (Mont Mézenc, Mont Gerbier-de-Jonc).

Attribution : ffiguiere